

Document Technique d'Application

Référence Avis Technique **5 / 08-2021*01 Mod**

Modificatif à l'Avis Technique 5 / 08-2021

*Revêtement d'étanchéité
de toitures*
Roof waterproofing system
Dachabdichtung

*Revêtement d'étanchéité monocouche
à base de bitume modifié APP*

Derbigum Monocouche

Relevant de la norme

NF EN 13707

Titulaire : Imperbel SA
Parc industriel
BE-1360 Perwez

Usine : Perwez (Belgique)

Distributeur : Derbigum France
ZI Roubaix Est
rue de la Plaine
FR-59100 Leers
(Nord)

Tél. : 03 20 65 99 65
Fax : 03 20 65 99 60
Courriel : infofr@derbigum.com
Internet : www.derbigum.fr

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 5

Toitures, couvertures, étanchéités

Vu pour enregistrement le 2 août 2011

Le Groupe Spécialisé n° 5 « Toitures, Couvertures, Étanchéités » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 24 novembre 2008, la demande relative au revêtement d'étanchéité de toitures Derbigum Monocouche fabriqué par la société Imperbel SA et commercialisé par la société Derbigum France ; le 29 novembre 2010, a été examiné le modificatif portant sur le changement d'appellation des feuilles bitumineuses. Le présent document, auquel est annexé le dossier technique établi par le demandeur, transcrit l'avis formulé par le Groupe Spécialisé n° 5 « Toitures, Couvertures, Étanchéités » sur les dispositions de mise en œuvre proposées pour l'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi visé et dans les conditions de la France européenne.

Le Modificatif concerne le changement de nom commercial des feuilles du procédé Derbigum Monocouche, suivantes :

- DERBIGUM SP 4 FR au lieu de DERBIGUM SP4,
- DERBIGUM SP 5 FR au lieu de DERBIGUM SP5,
- DERBICOLOR 4 FR au lieu de DERBICOLOR 4.

Compte-tenu de l'engagement du titulaire de ne commercialiser ces feuilles bitumineuses que sous leur nouvelle dénomination, sans aucune autre modification, les caractéristiques techniques de chaque feuille restant inchangées, le Document Technique d'Application 5/08-2021 est modifié de la façon suivante :

Dans l'ensemble du document, AVIS et Dossier Technique :

La dénomination DERBIGUM SP4 est remplacée par celle de DERBIGUM SP 4 FR,

La dénomination DERBIGUM SP5 est remplacée par celle de DERBIGUM SP 5 FR,

La dénomination DERBICOLOR 4 est remplacée par celle de DERBICOLOR 4 FR.

Au *paragraphe B* du Dossier Technique, la référence aux deux procès-verbaux du CSTB vis-à-vis du feu extérieur, n° RS06-174 et RS06-175 du 20 octobre 2006, est annulée.

Conclusions

Appréciation globale

Cf. Document Technique d'Application 5/08-2021.

Une réserve est émise en cas de mise en œuvre par thermosoudage à travers un écran perforé sur panneaux isolants de polyuréthane parementés voile de verre, système **G**.

Validité

Jusqu'au 30 novembre 2015.

Pour le Groupe Spécialisé n° 5
Le Président
C. DUCHESNE